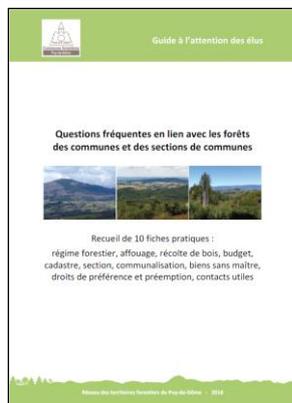


Lexique forestier



Termes et sigles
couramment utilisés en lien avec la gestion forestière
et la valorisation des bois

Pourquoi ce guide ?



Dans le cadre du Réseau des territoires forestiers qu'elle anime, l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme publie régulièrement des documents d'information à l'attention des élus et agents des collectivités : lettres d'information, guides pratiques...

Le guide qui vous est proposé ici est un recueil permettant d'explicitier le vocabulaire courant dans le domaine de la forêt et du bois.

Ce guide est fortement inspiré du travail réalisé par les Communes forestières de Lorraine en 2014 et les Communes forestières du Grand Est en 2020. Il inclut également des définitions issues d'autres glossaires édités par l'ADEME, le réseau AFORCE ou encore l'IGN.

Le réseau des territoires forestiers du Puy-de-Dôme

Une Charte forestière de territoire (CFT) est **un outil d'aménagement et de développement durable des territoires**. Instituées par la loi d'orientation forestière de 2001 et rattachées aux « Stratégies locales de développement forestier », ces chartes ont vocation à intégrer les forêts dans leurs composantes économique, sociale, culturelle et environnementale.

Portée par un maître d'ouvrage (communauté de communes, pays, parc naturel régional...), la réalisation d'une Charte forestière de territoire consiste à analyser la place de la forêt et de la filière bois au sein d'un territoire afin de bâtir un projet cohérent et partagé, faisant de la forêt et du bois un levier de développement local.

Elle repose sur une **démarche de concertation** entre les acteurs d'un territoire (élus, professionnels de la filière forêt-bois, membres d'associations, habitants...) en ce qui concerne le développement de celui-ci sous l'angle forêt-bois. Le comité en charge du suivi est généralement présidé par un représentant élu d'une collectivité.

Une CFT se concrétise avec la mise en œuvre d'un **programme d'actions pluriannuel** qui peut concerner de multiples domaines, de la gestion forestière au tourisme en forêt ou à la création d'entreprises de deuxième transformation du bois.

Sur le Puy-de-Dôme, le Conseil départemental a confié dès 2008 à l'**Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme** une mission de suivi, d'évaluation et de promotion des Chartes forestières de territoires, avec l'animation d'un réseau dédié.

Compte-tenu des évolutions des intercommunalités, les Chartes forestières s'orientent de plus en plus vers des stratégies intercommunales de développement forestier, toujours en lien avec les acteurs locaux. Pour que chaque territoire puisse être accompagné dans l'émergence ou la poursuite de stratégies locales de développement forestier, **le réseau initial des Chartes forestières a été élargi et est devenu le Réseau des territoires forestiers du Puy-de-Dôme.**

Plus d'informations sur territoiresforestiers-puydedome.blogspot.com

Classement thématique

Forêt, gestion forestière

- Accroissement
- Adaptation au changement climatique
- Amélioration
- Arbre
- Arbre d'avenir
- Bois
- Capital
- Cépée
- Chablis
- Chalarose du frêne
- Changements climatiques
- Chenille processionnaire
- Cime
- Classe de diamètre
- Composition d'un peuplement
- Conifères
- Conversion
- Couvert
- Données dendrométriques
- Essence forestière
- Etage d'un peuplement forestier
- Évapotranspiration
- Feuillu
- Fomes
- Forêt
- Fût
- Futaie
- Gainage
- Habitat
- Houppier
- Inventaire
- Îlot de sénescence
- Îlot de vieillissement
- Itinéraire sylvicole
- Lisière forestière
- Ornière
- Parcelle forestière
- Pédologie
- Peuplement forestier
- Puit de carbone
- Reboisement
- Régénération
- Régime forestier
- Rémanents
- Révolution
- Richesse d'un peuplement
- Ripisylve
- Sacrifice d'exploitabilité
- Scolytes
- Semencier
- Semis
- Station forestière
- Sommier
- Souche
- Structure d'un peuplement
- Surface terrière / G
- Sylviculture
- Tassement
- Trouée

Travaux forestiers, valorisation et transformation des bois

- Abattage
- Abatteuse
- Affouage / délivrance de bois aux habitants
- Altération
- Amont forestier
- Assiette des coupes
- Aval forestier
- Bille
- Bois
- Bord de route
- Câble aérien
- Classement
- Cloisonnements d'exploitation
- Cloisonnements sylvicoles
- Commis
- Contrat d'approvisionnement
- Coupe
- Cubage
- Débardage
- Débusqueur (ou skidder)
- Dégagement
- Dépressage
- Déroulage
- Détourage
- Eclaircie
- Elagage
- Entrepreneur de travaux forestiers / ETF
- Exploitabilité
- Exploitant
- Exploitation
- Façonnage
- Grume
- Grumier
- Martelage
- Merrain
- Nettoyement
- Porteur
- Prélèvement
- Rotation
- Sur pied
- Surbille
- Taille de formation
- Tranchage
- Tronçonnage
- Taillis
- Taillis sous futaie / TSF
- Tige
- Traitement
- Travaux sylvicoles
- Vidange
- Vente
- Volume

Réglementation, cadrage, organismes liés à la forêt

- Aménagement forestier
- Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope / APPB
- Assistant technique à donneur d'ordre / ATDO
- Bois de France
- Bois des Territoires du Massif Central / BTMC
- Charte Forestière de Territoire / CFT
- Centre National de la Propriété Forestière / CNPF
- Charte de la forêt communale
- Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles / CBPS
- Commission départementale de la Chasse et de la Faune sauvage / CDCFS
- Commission départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers / CDPENAF
- Communes forestières
- Contribution interprofessionnelle obligatoire / CVO
- Défrichement
- Défense des Forêts Contre l'Incendie / DFCI
- Direction départementale des territoires / DDT
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt / DRAAF
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement / DREAL
- Droits d'usage
- Espace boisé classé / EBC
- Espace Naturel Sensible / ENS
- FIBOIS
- Fonds forestier national / FFN
- Forest Stewardship Council / FSC
- Fransylva
- France Bois Forêt / FBF
- FRENE
- Groupe de gestion
- Maître d'œuvre
- Maître d'ouvrage
- Natura 2000
- Office entrepreneur de travaux / OET
- Office Français de la Biodiversité / OFB
- Office National des Forêts / ONF
- Programme for Endorsement of Forest Certification / PEFC
- Périmètre de protection de captage
- Plan Simple de Gestion / PSG
- Règlement type de gestion / RTG
- Règlementation des boisements
- Réserve Biologique
- Restauration des terrains de montagne / RTM
- Schéma départemental de gestion cynégétique / SDGC
- Schéma (directeur) de desserte forestière / SDDF
- Séquence « Eviter, réduire et compenser »
- Service de la publicité foncière
- Sylv'ACCTES
- Système d'Information Géographique / SIG
- Technicien forestier territorial / TFT
- Trajectoire RCP
- Trame Verte et Bleue
- Triage
- Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux / ZICO
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique / ZNIEFF
- Zone de Protection Spéciale / ZPS
- Zone Spéciale de Conservation / ZSC

Foncier

- Acte administratif
- Bien sans maître
- Cadastre
- Droit de préemption
- Droit de préférence
- Nature de culture
- Section de commune

Voirie, desserte forestière

- Chemin d'exploitation
- Chemin rural
- Contribution spéciale
- Emprise
- Piste
- Place de dépôt
- Place de retournement
- Route forestière
- Voie communale
- Voies privées

Chasse, gibier

- Abroutissement
- Agrainage
- Association communale de chasse agréée / ACCA
- Bail de chasse
- Cervidés
- Cynégétique
- Ecorçage
- Equilibre agro-sylvo-cynégétique
- Frottis
- Lyme (maladie de)
- Plan de chasse

A

Abattage

Opération qui consiste à faire tomber un arbre en le coupant à sa base.

Abatteuse

Véhicule doté d'une grue employé dans les opérations de coupe, d'ébranchage et de tronçonnage des arbres. Une abatteuse est en général utilisée conjointement avec un porteur. Il existe des engins qui combinent les capacités de coupe de l'abatteuse et de transport du porteur, permettant à un seul opérateur et à une seule machine de couper, traiter et transporter les arbres.



Abattage-mécanisée (abatteuse)



Abattage manuel

Abrouissement

Acte alimentaire des cervidés consistant à prélever les bourgeons, feuilles, aiguilles et jeunes pousses qui se trouvent à portée des animaux.

Acte administratif

Un « acte authentique en la forme administrative », communément appelé acte administratif, a la même valeur juridique qu'un acte notarié. La différence est qu'il est authentifié par le maire au lieu d'être signé par le notaire. Le recours à un acte administratif pour une collectivité permet notamment de réduire la durée de la procédure d'achat/vente, avec des motivations qui peuvent aussi être financières.

Accroissement

Pour une période donnée, évolution d'une caractéristique mesurée pour un arbre (diamètre, hauteur...) ou un peuplement forestier (volume, surface terrière...). Le plus courant est l'accroissement annuel en volume, en m³/ha/an.

Adaptation au changement climatique

Ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques.

Affouage / délivrance de bois aux habitants

Choix du conseil municipal d'accorder aux habitants de la commune (ou d'une section) le droit de se procurer du bois en forêt communale (ou sectionale) pour leur consommation rurale et

domestique, sans revente des bois acquis. On parle de délivrance des bois sous forme d'affouage, ou plus simplement d'affouage.

Agrainage

Technique réglementée de prévention des dégâts agricoles qui vise à nourrir les sangliers en forêt pour éviter qu'ils ne dégradent les cultures agricoles durant la période où elles sont sensibles.

Altération

Tout changement d'aspect et/ou de propriété mécanique du bois dû à un ou plusieurs agents extérieurs (biologique, climatique, physique).

Amélioration

Stade de développement d'un peuplement forestier où des arbres sont exploités au bénéfice d'autres arbres plus prometteurs, pour améliorer la qualité moyenne.

Aménagement forestier

Document de gestion pour chaque forêt publique qui établit les objectifs et le plan d'action (coupes, travaux...) sur une durée de 20 ans en général. Le document est constitué d'une analyse de l'état de la forêt et de ses fonctions sur le territoire, d'une partie technique qui sert de base à la gestion forestière et d'une partie économique qui dresse le bilan financier prévisionnel du programme d'actions.

Amont forestier

Partie de la filière forêt bois axée sur la gestion forestière et les interventions en forêt.

Arbre

Végétal vivace et ligneux, à tige simple et sans branche jusqu'à une certaine hauteur, pouvant atteindre au moins 5 mètres de hauteur.

Arbre d'avenir

Arbre sélectionné par le gestionnaire au profit duquel les travaux d'amélioration sont menés.

Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope / APPB

Aires protégées, qui ont pour objectif de prévenir, par des mesures réglementaires spécifiques de préservation de leurs biotopes, la disparition d'espèces protégées.

Assiette des coupes

Localisation des coupes à venir. L'état d'assiette fait référence aux parcelles concernées, à l'année envisagée pour la coupe, à la surface parcourue, aux volumes présumés récoltables...

Association communale de chasse agréée / ACCA

Association loi 1901 qui a pour but d'assurer une bonne organisation technique de la chasse avec pour principales missions d'assurer une bonne gestion cynégétique et de favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique sur leur territoire.

Assistant technique à donneur d'ordre / ATDO

Les travaux en forêt, à l'exception des créations d'infrastructures, sont considérés comme des prestations de service. Ils ne rentrent donc pas dans le champ de la loi MOP relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée. On parle alors de donneur d'ordre (pas de maître d'ouvrage) et d'assistant technique à donneur d'ordre (pas de maître d'œuvre). L'ATDO assiste, d'un point de vue technique et administratif, la collectivité selon ses

besoins et tout au long du processus (passation de l'appel d'offres, établissement du marché de travaux ou de prestations, vérification de la conformité des intervenants et suivi du chantier).

Aval forestier

Partie de la filière forêt bois axée sur la transformation et la mise en œuvre du bois.

B

Bail de chasse

Document contractuel qui permet de transférer le droit de chasse à un locataire, en fixant dans un cahier des charges les conditions d'exercice de ce droit.

Bien sans maître

Les biens sans maître sont de deux types possibles. Le premier correspond aux biens dont le dernier propriétaire est connu et décédé, et dont la succession est ouverte depuis plus de 30 ans. Le deuxième cas est celui correspondant aux biens dont le propriétaire est inconnu, et dont les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers depuis plus de 3 ans.

Bille

Tronçon découpé dans une grume. Dite « bille de pied » si elle correspond à la partie du tronc entre la base de l'arbre et la première grosse branche.

Bois

Matière ligneuse et cellulosique située entre la moelle et l'écorce d'un arbre.

- **Bois rond** : bois en billes ou en rondins, avant leur première utilisation.
- **Bois de chauffage** : bois rond, fendu ou scié destiné à être brûlé pour produire de la chaleur.
- **Bois d'industrie** (ou de trituration) : bois destiné à être broyé et transformé pour une utilisation sous forme de panneaux de fibres, panneaux de particules, papier et carton.
- **Bois d'œuvre** : bois destiné à être scié, tranché ou déroulé pour une utilisation sous forme de planches, poutres...
- **Bois énergie** : bois destiné à être brûlé, pour la production de chaleur ou d'électricité.
- **Petits bois / PB** : arbres d'un diamètre compris entre 17,5 et 27,5 cm à 1,3 m du sol.
- **Bois moyen / BM** : diamètre entre 27,5 et 47,5 cm à 1,3 m du sol.
- **Gros bois / GB** : diamètre de 47,5 cm et plus à 1,3 m du sol
- **Très gros bois / TGB** : parfois utilisé pour un diamètre de 67,5 cm et plus.



Bois de France

Le label BOIS DE FRANCE garantit la transformation, l'assemblage et l'emballage de produits bois effectués en France, à partir de bois issus des forêts françaises à plus de 80 %.

Bois des Territoires du Massif Central / BTMC™

Marque de certification permettant le recours à des bois issus et transformés sur le Massif central, notamment dans le cadre de marchés publics. Les entreprises certifiées appliquent un cahier des charges précis dont la mise en œuvre est garantie par audit.

Bord de route

Se dit des bois vendus, abattus, façonnés et rendus disponibles en bord de route.

C

Câble aérien

Système d'exploitation forestière avec une vidange des bois par voie aérienne. Les bois sont suspendus et déplacés à l'aide d'un grapin fixé à un chariot roulant sur le câble.

Cadastre

Le cadastre est un document déclaratif à usage fiscal. Il est composé d'un plan (donnée publique), représentation cartographique des parcelles, et d'une matrice (une partie des données sont confidentielles). Chaque parcelle est identifiée par un numéro de section cadastrale et un numéro de parcelle.

Capital

Richesse du peuplement forestier, exprimé en surface terrière, en densité ou en volume.

Charte de la forêt communale

La Charte de la forêt communale fait la synthèse de ce que les collectivités peuvent attendre de l'ONF en tant que gestionnaire, et de ce qu'elles peuvent lui demander en tant qu'entreprise contactée dans le respect des règles des marchés publics. La charte est le résultat d'une concertation entre l'ONF et les Communes forestières.

Centre National de la Propriété Forestière / CNPF

Établissement public à caractère administratif, il est chargé de l'orientation de la gestion et de l'agrément des documents de gestion en forêt privée. Il a également pour mission de conseiller, former et regrouper les propriétaires privés.

Cépée

Ensemble des rejets d'une même souche.

Cervidés

De la famille des ongulés, mammifères ruminants à bois caducs qui ornent des mâles (et des femelles chez le Renne). Les cervidés incluent les cerfs et les chevreuils.

Chablis

Arbre ou ensemble d'arbres renversés ou brisés sans intervention de l'homme, le plus souvent à la suite d'accidents climatiques (vent, neige...). On parle de **chandelle** pour la partie encore debout.

Chalarose du frêne

Maladie invasive du frêne provoquée par le champignon *Chalara fraxinea*. La maladie se développe en Europe depuis les années 1990, en France depuis 2008. Elle peut causer la mort des arbres touchés.

Changements climatiques

Les changements climatiques désignent une variation statistiquement significative de l'état moyen du climat ou de sa variabilité persistant pendant de longues périodes.

Charte Forestière de Territoire / CFT

Sur un territoire donné, démarche concertée visant à analyser les problématiques forêt et bois, pour aboutir à un programme d'actions pluriannuel intégrant la multifonctionnalité des forêts.

Chemin d'exploitation

Les chemins et sentiers d'exploitation servent à la communication entre divers fonds, ou à leur exploitation. Ils desservent donc plusieurs propriétés. En l'absence de titre de propriété, ils sont présumés appartenir aux propriétaires riverains en copropriété indivise, l'usage étant commun à tous les intéressés.

Chemin rural

Les chemins ruraux appartiennent aux communes et font partie de leur domaine privé. Ils sont affectés à l'usage du public mais n'ont pas été classés comme voies communales. Par ailleurs, tout chemin affecté à l'usage du public est présumé, jusqu'à preuve du contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé.

Chenille processionnaire

Insectes dont les chenilles (larves) se caractérisent par leur déplacement en file indienne et leur mode de vie grégaire. Leur prolifération et leur consommation du feuillage (feuille des chênes, aiguilles des pins) provoquent un affaiblissement des arbres. Couvertes de poils urticants et allergisants, les chenilles posent également des problèmes de santé humaine et animale.

Cime

Sommet d'un arbre.

Classe de diamètre

La classe 20 correspond aux diamètres entre 17,5 et 22,5 cm, la classe 25 entre 22,5 et 27,5 cm...

Classement

Différentiation et tri de produits bois en fonction des essences, des dimensions ou de divers critères qualitatifs pour constituer des lots homogènes.

Cloisonnements d'exploitation

Réseau de voies régulièrement espacées ouvert pour faciliter la circulation d'engins au sein d'un peuplement forestier et/ou limiter leur impact sur le sol, dans le cadre de l'exploitation des bois. Ces cloisonnements font en général entre 4 et 6 m de large, et sont le plus souvent espacés de 12 à 30 m.

Cloisonnements sylvicoles

Réseau de voies régulièrement espacées ouvert pour faciliter les activités forestières au sein d'un peuplement forestier, dans le cadre d'opérations sylvicoles en jeunes peuplements. Ces cloisonnements font en général environ 2 m de large, et sont le plus souvent espacés de 4 à 10 m.



Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles / CBPS

Pour les forêts privées dont la surface ne rend pas obligatoire l'application d'un plan simple de gestion, document qu'un propriétaire forestier peut s'engager à respecter pour garantir une gestion durable.

Commis

La mission d'un commis forestier est d'approvisionner une scierie en bois dans les qualités souhaitées, aux meilleures conditions. C'est à lui d'évaluer les volumes et les qualités de bois en forêt et de négocier les achats. Il peut également être chargé d'organiser les travaux, de la coupe des arbres jusqu'au transport en scierie.

Commission départementale de la Chasse et de la Faune sauvage / CDCFS

La CDCFS, présidée par le Préfet, est notamment chargée d'émettre un avis sur la gestion des espèces chassées et la préservation de leurs habitats, ainsi que sur la détermination des espèces d'animaux nuisibles. L'association des Communes forestières fait partie de la CDCFS.

Commission départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers / CDPENAF

La CDPENAF peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole et sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces. La CDPENAF peut émettre sur l'opportunité de certaines procédures d'urbanisme. L'association des Communes forestières fait partie de la CDPENAF.

Communes forestières / COFOR

Le réseau associatif regroupe des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique, et plus largement des collectivités intéressées par la forêt et le bois. Ses missions sont de représenter et défendre les intérêts des collectivités, de former et informer les élus, et de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques forestières.

Composition d'un peuplement

Description d'un peuplement en fonction des essences qu'il contient.

Conifères

Ensemble regroupant les arbres dont le fruit est un cône ; leurs feuilles sont le plus souvent sous forme d'aiguilles ou d'écailles. La plupart de ces arbres ont des bois riches en résine, d'où l'emploi du mot **résineux**.

Contrat d'approvisionnement

Le contrat d'approvisionnement est une forme de vente de gré à gré entre un fournisseur, qui s'engage à fournir les produits définis dans le contrat et un acheteur, qui s'engage à les lui acheter. Il s'agit quasi exclusivement de bois vendus façonnés à la mesure. Le contrat précise les types de bois concernés (essence, qualité, diamètre...), les volumes, la grille tarifaire appliquée, les modalités de paiement, les modalités de livraison et de réception et la durée. Le contrat peut comporter plusieurs tranches s'il est conclu pour un an ou plus.

Contribution spéciale

Disposition législative qui permet, en cas de dommages anormaux aux voies communales ou aux chemins ruraux, d'imposer une contribution proportionnée en vue d'une remise en état.

Contribution interprofessionnelle obligatoire / CVO

CVO signifie Contribution Interprofessionnelle Obligatoire. L'acronyme découle d'une ancienne dénomination : Contribution Volontaire Obligatoire. Il s'agit d'une contribution collectée par France Bois Forêt sur la base de la valeur des bois et des produits bois transformés ou reconditionnés en France. La CVO a pour fonction de financer des actions d'intérêt collectif.

Conversion

Changement dans le modèle de gestion sylvicole. Le plus souvent, du taillis sous futaie vers la futaie.

Couvert

Ecran constitué de l'ensemble de la cime des arbres constituant un peuplement forestier.

Coupe

Récolte de tout ou partie des arbres d'une parcelle sans remise en cause de sa vocation forestière, surface d'une exploitation, ou ensemble des produits forestiers livrés à l'exploitation.

- **Coupes conditionnelles** : coupes prévues à l'aménagement mais dont la réalisation dépend d'autres actions (infrastructure, études préalables...).
- **Coupes d'amélioration** : coupes qui visent à l'élimination d'arbres au profit d'autres mieux conformés.
- **Coupes de régénération** : coupes dont l'objectif est de permettre la régénération d'un peuplement en futaie régulière par l'apport de lumière au sol, où se trouve la nouvelle génération d'arbres (semis...). La régénération est progressive, on distingue donc la 1^{ère} coupe de régénération, la 2^{ème} coupe de régénération... jusqu'à la **coupe définitive**.
- **Coupe rase** : abattage de l'ensemble des arbres d'un peuplement forestier. Les coupes de régénération n'en font pas partie car elles sont étalées dans le temps et une nouvelle génération d'arbre est déjà en place.

Cubage

Calcul du volume d'une bille ou d'une grume, à partir de dimensions caractéristiques (longueur, diamètre...). Un tarif de cubage est l'abaque utilisé pour passer de la dimension mesurée au volume estimé.

Cynégétique

Relatif à la chasse.

D

Débardage

Transport des bois en forêt depuis le lieu où ils ont été abattus jusqu'au point de chargement le long d'une route carrossable. L'opération est généralement mécanisée, réalisée à l'aide d'un débusqueur pour des bois de grande longueur ou d'un porteur pour des billons. Pour des bois longs traînés, le débardage est parfois appelé **débusquage**.

Débusqueur (ou skidder)

Tracteurs munis d'un treuil ou d'un grappin permettant de tracter et déplacer des troncs coupés de grande longueur, généralement pour les acheminer vers un lieu de dépôt.

Défrichement

Toute opération volontaire entraînant la destruction de l'état boisé d'un terrain et mettant fin à sa destination forestière (remarque : une coupe, même rase, n'est pas un défrichement si la vocation forestière est ensuite conservée).

Défense des Forêts Contre l'Incendie / DFCI

La Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) vise principalement à limiter le développement des incendies dans les massifs forestiers. Elle comprend la mise en place d'équipements dans chaque massif sensible pour le cloisonner, en faciliter la surveillance, permettre l'accès et la sécurité des secours et assurer la permanence de l'eau.

Dégagement

Pour un peuplement forestier de moins de 3 m de hauteur, opération sylvicole qui consiste à supprimer la végétation gênant les semis ou plants que l'on souhaite préserver.

Dépressage

Opération sylvicole visant à diminuer la densité des essences ciblées au profit des tiges les mieux conformées, pour des peuplements entre 3 et 10 m de hauteur.

Déroulage

Obtention d'une feuille de placage par découpe d'une bille en rotation (principe du taille crayon).

Détourage

Enlèvement de tous les arbres qui sont en contact avec des arbres d'avenir et qui gênent leur développement optimal.

Direction départementale des territoires / DDT

La direction départementale des Territoires est un service déconcentré de l'État à vocation interministérielle créé en 2010, officiant auprès du préfet de département dans les domaines des politiques d'aménagement et de développement durables des territoires. Elle remplace notamment les Directions départementales de l'équipement (DDE) et les Directions départementales de l'agriculture et de la forêt (DDAF).

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt / DRAAF

Service déconcentré du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement / DREAL

Service déconcentré de l'Etat sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et du Ministère de la Cohésion des Territoires.

Données dendrométriques

Données relatives à la mesure des arbres et des peuplements.

Droit de préemption forestier

Ce droit de la commune prévu par le Code forestier dans le cadre de la lutte contre le morcellement du foncier forestier est applicable en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares dans le cas général et sans limitation pour la vente d'une forêt au régime forestier. Le droit de préemption bénéficie à la commune de situation du bien si elle possède une forêt contigüe dotée d'un document de gestion. A noter que l'État dispose d'un droit de préemption en cas de forêt domaniale contigüe, qui l'emporte sur celui de la commune.

Droit de préférence forestier

Sauf cas particuliers prévus à l'article L331-21 du Code forestier, un droit de préférence est prévu en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 ha. Il s'applique d'une part au bénéfice des propriétaires d'une parcelle contigüe classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'autre part au bénéfice de la commune sur le territoire de laquelle se trouve la propriété vendue. Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

Droits d'usage

Droits (peu fréquent) de certaines communautés de prendre du bois en forêt publique, fondés sur des actes datant d'avant le 31 juillet 1827. A ne pas confondre avec l'affouage qui est un choix du conseil municipal.

E

Eclaircie

Coupe généralement sélective réduisant le nombre d'arbres. Il s'agit en général d'une coupe d'amélioration dans le but de favoriser la stabilité, la dominance et la croissance des arbres d'avenir. Elle concourt aussi à favoriser certaines essences.



Ecorçage

Acte alimentaire et comportemental du cerf ; l'animal prélève avec les dents de grands morceaux d'écorce pour se nourrir.

Elagage

Elimination des branches d'un arbre qui peut être naturelle (mort et chute des branches en l'absence de lumière) ou artificielle.

Emprise

L'emprise d'une voie de circulation est l'ensemble de la surface occupée par la chaussée, ses dépendances (talus, fossés...) ainsi que tous les espaces nécessaires à son entretien ou son exploitation.

Entrepreneur de travaux forestiers / ETF

Les Entrepreneurs de Travaux Forestiers sont des prestataires de services qui réalisent des travaux de sylviculture-reboisement et/ou d'exploitation.

Equilibre agro-sylvo-cynégétique

Compatibilité entre la présence durable d'une faune sauvage riche et variée, et la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et forestières.

Espace boisé classé / EBC

Classement dans un plan local d'urbanisme d'espaces porteurs d'arbres (forêts, haies...) qui interdit tout défrichement et régleme les coupes et abattages d'arbres. À noter que certaines dispositions existent par défaut dans le Code forestier pour les massifs forestiers.

Espace Naturel Sensible / ENS

Les ENS ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'extension des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public. Pour mettre en œuvre cette politique, le département peut instituer une taxe départementale (TDENS), pour l'entretien des sites ou des acquisitions foncières.

Essence forestière

Terme utilisé pour désigner une espèce d'arbre pouvant être rencontrée en forêt. On peut citer les suivantes : Alisier torminal, Charme, Chêne pédonculé, Chêne rouvre (ou sessile), Douglas, Epicéa commun, Erable champêtre, Erable plane, Erable sycomore, Frêne commun, Hêtre, Mélèze d'Europe, Merisier, Pins noirs, Pin sylvestre, Robinier faux-acacia, Sapin pectiné, Tremble.

- **Essence de lumière** : essence ne supportant pas ou mal l'ombre dans le jeune âge.
- **Essence d'ombre** : essence tolérant l'ombre pendant ses premières années.
- **Essence pionnière** : essence apte à coloniser des terrains nus.
- **Essence dominante** : essence qui est nettement la plus abondante dans le peuplement.
- **Essence objectif** : essence au profit de laquelle les interventions sylvicoles sont réalisées.
- **Essence secondaire, ou d'accompagnement** : essence associée à l'essence principale jouant un rôle dans la sylviculture.

Etage d'un peuplement forestier

Ensemble des cimes des arbres constituant une strate distincte. On parle de l'**étage dominant** au niveau le plus élevé (en pleine lumière) par opposition à l'**étage dominé** et/ou au **sous-étage**.

Évapotranspiration

Ensemble des pertes d'eau par évaporation provenant de la surface du sol (processus physique) et de l'eau transpirée par les végétaux (processus biologique).

Exploitableté

Notion liée à la maturité d'un arbre ou d'un peuplement, à l'état à partir duquel il peut être récolté.

Exploitant

Un exploitant forestier évalue et achète du bois sur pied, organise et planifie la récolte du bois, puis revend les différents produits à d'autres acteurs de la filière.

Exploitation

Ensemble des opérations et activités d'abattage, façonnage et transport des bois. On parle aussi de récolte des bois.

F

Façonnage

Préparation des arbres abattus pour fournir des bois prêts à être transformés, incluant l'ébranchage et le tronçonnage.

Feuille

Arbre à feuilles larges et molles, qui n'est pas un conifère.

FIBOIS

FIBOIS est une association à caractère interprofessionnel. Ses adhérents sont les entreprises de la filière bois d'une part, et les organismes représentatifs des acteurs forestiers d'autre part (dont les Communes forestières, l'ONF, le CNPF et Fransylva). Elle a pour mission de développer des actions de filière, en particulier dans le domaine économique, de faire monter en compétences et en compétitivité cette filière, de promouvoir ses produits et ses métiers, ou encore de représenter les professionnels.

Fomes

Complexe de champignons du genre *Heterobasidion* qui infecte principalement les forêts de conifères (pins, sapin, épicéa, douglas...). La contamination s'effectue par diffusion des spores sur des souches fraîches, puis de proche en proche par contacts racinaires. Les conséquences peuvent être une coloration du bois, sa pourriture, voire la mort des arbres.

Fonds forestier national / FFN

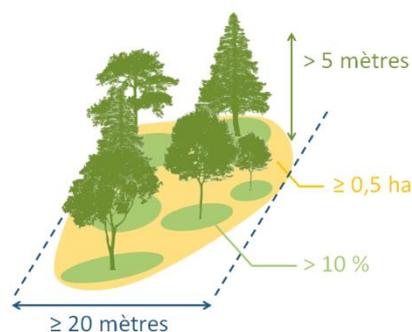
Créé en 1946 pour soutenir financièrement (par des prêts et subventions d'investissement) une politique nationale de boisement et de reboisement. Essentiellement mobilisé jusqu'en 1990 avec 2,3 millions d'hectares bénéficiaires, il n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2000. Certains propriétaires n'ont cependant pas encore remboursé leur créance et leurs contrats sont encore actifs, les recettes forestières actuelles étant pour partie dédiées au remboursement.

Forest Stewardship Council / FSC

FSC est un label environnemental, dont le but est d'assurer que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte des procédures garantissant la gestion durable des forêts.

Forêt

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) définit les forêts comme un territoire d'une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité *in situ*, avec un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres. Les sites momentanément déboisés ou en régénération sont classés comme forêt. N'inclut pas les terrains dont l'utilisation du sol prédominante est agricole ou urbaine. Cette définition est reprise par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour le recensement des surfaces forestières en France.



- **Forêt ancienne** : forêt dont la vocation forestière du sol a perduré de manière continue sur une longue période, généralement définie à 200 ans sur le Massif central, indépendamment du type de gestion forestière mis en œuvre et de la composition du peuplement.
- **Forêt communale** : propriété d'une commune avec application du régime forestier.
- **Forêt domaniale** : propriété de l'Etat avec application du régime forestier.
- **Forêt mature** : forêt dont le peuplement forestier a atteint un certain degré de maturité, généralement lié à l'âge des arbres.
- **Forêt primaire**, voire forêt vierge : forêt où les activités humaines passées et présentes n'ont pas eu d'incidence. Hors Guyane, il n'en existe pas en France.
- **Forêt privée** : espaces boisés où le régime forestier n'est pas appliqué.
- **Forêt publique** : surface où le régime forestier est appliqué, en grande majorité des propriétés boisées du domaine privé des collectivités ou de l'Etat.
- **Forêt sectionale** : propriété d'une section de commune avec application du régime forestier.
- **Vieille forêt**, voire forêt naturelle : concept correspondant le plus souvent à une forêt ancienne et mature, la naturalité étant ici une notion liée au bon fonctionnement des écosystèmes forestiers.

Fransylva

Il s'agit d'un réseau associatif avec deux missions principales : défendre et représenter les propriétaires forestiers privés, et informer et conseiller ses adhérents. Fransylva propose aussi un dispositif d'assurance à ses adhérents.

Frottis

Acte lié au comportement des cervidés qui frottent leurs bois sur de jeunes arbres pour marquer leur territoire ou en période de frayure (chute du velours de leurs bois) et de rut.

France Bois Forêt / FBF

France Bois Forêt est l'Interprofession nationale de la filière Forêt-Bois, créée en 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, pour réaliser des actions collectives de promotion et de développement.

FRENE

Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes de peuplements forestiers en libre évolution, c'est-à-dire avec un choix volontaire et assumé d'une absence d'intervention à long terme.

Fût

Partie du tronc dépourvue de branche, située entre la souche et le houppier.

Futaie

Peuplement forestier issu de graines (semis ou plants).

- **Futaie jardinée** : type de futaie irrégulière, souvent résineuse, dont la composition en diamètre est connue et suit une norme précise.
- **Futaie irrégulière** : futaie dont le peuplement est constitué d'arbres aux caractéristiques hétérogènes. La futaie irrégulière se caractérise par un suivi de la gestion pied par pied ou par petites surfaces.
- **Futaie régulière** : futaie dont le peuplement est constitué d'arbres aux caractéristiques homogènes ; les arbres ont approximativement le même âge et les mêmes dimensions. Le suivi de la gestion se fait par surface.

G

Gainage

Action de l'environnement immédiat d'un arbre qui favorise sa rectitude et son élagage naturel.

Groupe de gestion

Ensemble d'unités de gestion regroupées pour être soumises à des opérations sylvicoles semblables (groupe de régénération, de préparation, d'amélioration...).

Grume

Tronc ou section d'un tronc d'un arbre abattu, excluant le bois de feu.

Grumier

Camion destiné au transport des bois coupés (grumes, billons) de la forêt vers les sites de transformation.



H

Habitat

Milieu et conditions environnementales dans lesquels vit habituellement un organisme vivant.

Houppier

Ensemble des ramifications d'un arbre et de la partie supérieure de son tronc.

I

Îlot de sénescence

Portion de forêt où le peuplement forestier est laissé en évolution libre.

Îlot de vieillissement

Portion de forêt où l'âge d'exploitation est reporté d'une ou quelques décennies en vue d'obtenir un peuplement plus âgé que ceux en périphérie.

Inventaire

Dénombrement des arbres sur une surface donnée, ventilés en fonction de leurs caractéristiques.

Itinéraire sylvicole

Successions d'interventions sylvicoles à réaliser dans un cycle sylvicole et dans des types de peuplements donnés.

L

Lisière forestière

Zone de transition entre le milieu forestier et un autre milieu, généralement ouvert (prairie...).

Lyme (maladie de)

La maladie de Lyme, ou borréliose de Lyme, est transmise lors d'une piqûre de tique infectée par une bactérie. L'infection peut dans certains cas entraîner une maladie parfois invalidante (douleurs articulaires durables, paralysie partielle des membres...).

M

Maître d'œuvre / MOE

Le maître d'œuvre est l'entité choisie par le maître d'ouvrage pour réaliser son projet. Il est chargé de mener à bien la conduite opérationnelle des travaux, de s'assurer du respect du cahier des charges, du calendrier et du budget.

Maître d'ouvrage / MO ou MOA

Le maître d'ouvrage est l'entité porteuse du projet. C'est lui qui définit le cahier des charges, le calendrier et le budget pour la réalisation du projet.

Martelage

Désignation des arbres à exploiter (marquage en abandon) ou à conserver (marquage en réserve). Elle peut être réalisé au marteau forestier, à la peinture ou à la griffe.

Merrain

Planche obtenue en débitant un billot de bois, qui sert dans l'assemblage des tonneaux ou cuves.

N

Nature de culture

Au cadastre, vocation déclarative d'une parcelle. Sensée être conforme à la réalité du terrain, il s'agit d'un critère important dans le calcul de la taxe foncière.

Natura 2000

Réseau Européen de sites écologiques ayant pour objectif la préservation de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel (directive 92/43/CEE du conseil du 21 mai 1992).

Nettoisement

Pour un jeune peuplement composé d'arbres de plus de 3 m de haut, opération sylvicole éliminant les tiges concurrençant les arbres d'avenir et améliorant le dosage d'essences. Souvent associé au dépressage qui joue davantage sur la densité.

O

Office entrepreneur de travaux / OET

Lorsque l'ONF est à la fois ATDO et prestataire de service, on parle d'OET : Office entrepreneur de travaux.

Office Français de la Biodiversité / OFB

Etablissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité, sous la tutelle des Ministères de la Transition Ecologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est issu de la fusion de l'Agence Française de la Biodiversité et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. L'Agence Française de la Biodiversité créée en 2016 regroupait déjà l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), l'Établissement public des parcs nationaux, l'Agence des aires marines protégées et le groupement d'intérêt public ATEN.

Office National des Forêts / ONF

L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial. En plus de ses missions régaliennes comme la mise en œuvre du régime forestier dans les forêts communales et sectionales, l'ONF peut développer des actions dans le domaine concurrentiel.

Ornière

Trace laissée par les roues des engins forestiers dans les sols.

P

Parcelle forestière

Unité élémentaire du domaine forestier, aussi homogène que possible, et constituant l'échelon de base pour le suivi de la gestion et le repérage en forêt.

Programme for Endorsement of Forest Certification / PEFC

Programme de certification des propriétaires forestiers et entreprises de la filière forêt-bois permettant de garantir qu'un produit bois est issu de forêts gérées durablement.

Pédologie

Science du sol.

Périmètre de protection de captage

Périmètre établi autour des sites de captage d'eau destinée à la consommation humaine.

- **Périmètre de protection immédiate** : correspond au site de captage et est clôturé pour éviter toute intrusion, la détérioration des installations et le déversement de substances polluantes à proximité du lieu de prélèvement. Toute activité y est interdite a priori, hormis les opérations d'entretien.
- **Périmètre de protection rapprochée** : secteur plus vaste dont la limite est fixée en fonction du délai de transit des éléments polluants potentiels (en général 50 jours). Toute activité pouvant provoquer pollution ou modification des écoulements y est interdite ou soumise à des prescriptions particulières.
- **Périmètre de protection éloignée** : facultatif, ce périmètre est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Certaines activités y sont réglementées.

Peuplement forestier

Un peuplement est une population d'arbres caractérisée par une structure et une composition homogènes. Il est le résultat des facteurs naturels et de la sylviculture passée.

Piste

Élément de la desserte forestière destiné au débardage et à l'entretien ou à la surveillance de la forêt.

Place de dépôt

Équipement complémentaire à la desserte qui sert au stockage et au chargement des bois, à la jonction entre une piste et une voie accessible aux grumiers.

Place de retournement

Équipement complémentaire à la desserte qui sert au retournement des grumiers.

Plan de chasse

Le plan de chasse indique pour certaines espèces de gibier le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever par le détenteur du droit de chasse sur un territoire donné et pour une saison de chasse.

Plan Simple de Gestion / PSG

Document de gestion des forêts privées, que les propriétaires de plus de 10 ha d'un seul tenant peuvent adopter, ou doivent adopter dès le seuil des 25 ha atteint. D'autres documents de gestion

durable existent tels le Code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) et le Règlement type de gestion (RTG) pour les propriétaires ne rentrant pas dans le cadre d'un PSG.

Porteur

Engin muni d'une grue prolongée d'une pince permettant de charger, pour les débarder, des troncs prédécoupés.

Prélèvement

Entre deux dates, somme des volumes récoltés lors des coupes et des volumes récoltés accidentellement (chablis...), en m³/ha ou en m³/ha/an.

Puit de carbone

Un puits de carbone est un réservoir naturel (océans, forêts...) ou artificiel (la séquestration) de gaz carbonique. Selon les conditions climatiques, un puits peut voir sa taille augmenter ou diminuer.



R

Reboisement

Opérations sylvicoles recréant un nouvel état boisé, qui peut être différent de celui préexistant.

Régénération

Renouvellement d'un peuplement forestier par voie sexuée ; elle peut être naturelle (issu des semences des arbres préexistants), artificielle (plantation) ou mixte (combinaison des deux). C'est aussi l'ensemble des semis sur une surface donnée.

Régime forestier

Il s'agit d'un ensemble de dispositions qui fait bénéficier les forêts d'une protection renforcée et d'un régime de gestion garantissant leur mise en valeur au profit de l'ensemble de la société, à long terme. Les bois et forêts des communes et des sections susceptibles de gestion relèvent du régime forestier, rendu applicable par arrêté préfectoral.

Règlement type de gestion / RTG

Ce document définit des modalités de gestion par grands types de peuplements. Le RTG s'adresse notamment aux propriétaires privés sans obligation de Plan simple de gestion et qui font gérer

leurs bois par un organisme de gestion (coopérative...) ou autre, ainsi qu'aux propriétaires publics de forêts dont les enjeux faibles ne justifient pas la rédaction d'un aménagement forestier.

Règlementation des boisements

Document de compétence départementale qui consiste à réaliser un zonage du territoire communal, définissant des secteurs où le boisement (= plantation) est soit libre, soit interdit ou interdit après coupe rase, soit réglementé ou réglementé après coupe rase.

Rémanents

Bois restant sur le parterre d'une coupe après son exploitation, essentiellement les parties des arbres récoltés avec les plus faibles diamètres (petites branches...).

Réserve Biologique / RB

Zone forestière dédiée à la conservation, voire à la restauration d'éléments remarquables de la diversité biologique naturelle. On parle de **réserve biologique intégrale (RBI)** si le peuplement est laissé en évolution libre, et de **réserve biologique dirigée (RBD)** si des actions de restauration ou de maintien du milieu sont prévues.

Restauration des terrains de montagne / RTM

Opération de stabilisation et de restauration des sols de pentes faisant appel à des techniques de génie civil, de génie végétal et de génie écologique. Depuis le XIX^e siècle, plusieurs forêts dites « RTM », généralement domaniales, ont été acquises ou créées dans ce cadre. Un service RTM chargé de la mise en œuvre des opérations est intégré à l'ONF.

Révolution

Temps planifié mis par un peuplement forestier pour revenir à un même aspect.

Richesse d'un peuplement

Description d'un peuplement en fonction de son capital sur pied.

Ripisylve

Formation boisée en bordure de cours d'eau ou de plan d'eau.

Rotation

Durée qui sépare deux coupes de même nature sur une même parcelle.

Route forestière

Élément structurant de la desserte forestière prévu pour la circulation de tous les types de véhicules, notamment des grumiers.

S

Sacrifice d'exploitabilité

S'utilise lorsqu'un arbre est abattu alors qu'il n'a pas atteint son optimum économique.

Schéma départemental de gestion cynégétique / SDGC

Document de référence pour la chasse comprenant les dispositions relatives à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Schéma (directeur) de desserte forestière / SDDF

Document permettant de localiser, définir et prioriser les types d'infrastructures (desserte forestière et équipements annexes) nécessaires pour faciliter l'accès aux massifs forestiers.

Scolytes

Les scolytes sont des petits insectes xylophages (qui se nourrissent de bois), de plusieurs types : typographes, chalcographes, sténographe... Ils creusent des galeries sous l'écorce, ce qui peut provoquer la mort des arbres touchés.

Section de commune

Une section de commune est une personne morale de droit public constituée par toute partie d'une commune qui possède des biens ou des droits distincts de ceux de la commune. Les **membres** de la section sont les personnes qui y ont leur domicile réel et fixe. Les **électeurs** de la section sont les membres de la section inscrits sur les listes électorales de la commune.

Semencier

Arbre susceptible de produire des semences et conservé à cette fin lors des coupes.

Semis

Jeune arbre provenant de la germination d'une graine, de moins de 50 cm de hauteur.

Séquence « Éviter, réduire et compenser » / ERC

La séquence « éviter, réduire, compenser » a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits. Elle s'applique aux projets et aux plans et programmes soumis à évaluation environnementale ainsi qu'aux projets soumis à diverses procédures au titre du code de l'environnement.

Service de la publicité foncière

Depuis 2013, le Service de la publicité foncière remplace le Conservatoire des hypothèques. La publicité foncière est le système d'inscription organisé par les pouvoirs publics en vue de faire connaître aux tiers intéressés certains actes juridiques concernant les immeubles. Toute transmission d'un bien immobilier à titre gratuit ou onéreux fait l'objet d'une publicité au service de la publicité foncière, à des fins d'opposabilité aux tiers.

Station forestière

Zone homogène quant aux conditions physiques (sols, topographie...) et quant à la dynamique de végétation.

Souche

Partie de l'arbre qui reste en terre après abattage (bas du tronc et racines).

Surbille

Portion de tronc située au-dessus de la bille de pied et avant la découpe marchande (7 cm de diamètre).

Sur pied

Se dit de bois qui doivent être abattus ou débités, par opposition aux **bois façonnés** dont l'abattage et le débit ont déjà eu lieu.

Structure d'un peuplement

Description d'un peuplement en fonction de l'organisation de ses tiges, du point de vue de leur diamètre et/ou de l'étage qu'elles occupent.

Surface terrière / G

Surface qu'occuperaient les sections des arbres s'ils étaient coupés à 1,3 m du sol, en m²/ha. Cette surface dont la mesure est rapide sert à évaluer la densité d'un peuplement.

Sylv'ACCTES

Organisme d'intérêt général qui permet, en Auvergne-Rhône-Alpes, de financer des actions forestières qui ont un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages.

Sylviculture

Ensemble des techniques permettant la gestion et l'exploitation des forêts tout en assurant leur conservation et leur régénération.



Système d'Information Géographique / SIG

Logiciel cartographique et bases de données associées.

T

Taille de formation

Elimination de certaines branches mal placées ou qui peuvent faire apparaître des fourches.

Taillis

Type de peuplement où les arbres sont issus de rejets de souches (ou de drageons).

Taillis sous futaie / TSF

Peuplement mixte comprenant du taillis (coupé régulièrement) et d'arbres conservés lors de la coupe de taillis pour constituer une réserve destinée à la production de bois d'œuvre.

Tassement

Le tassement du sol correspond à une diminution de son volume par suite d'efforts de compression verticaux. La sensibilité d'un sol au tassement dépend de sa texture et de son taux d'humidité.

Technicien forestier territorial / TFT

Personnel de l'ONF qui a pour mission de mettre en œuvre le régime forestier dans les forêts de son secteur (anciennement « Agent patrimonial », voire « Garde forestier »).

Tige

Axe principal d'une plante, à partir duquel se développent bourgeons et pousses. On parle de **tronc** dans le cas d'un arbre.

Traitement

Ensemble des interventions (coupes et travaux) appliquées à un peuplement en vue de le maintenir ou de le faire évoluer vers une structure déterminée.

Trajectoire RCP / *Representative Concentration Pathway*

Pour permettre la modélisation du climat futur, il faut connaître la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre, fortement conditionnée par les activités humaines. Les trajectoires RCP (*Representative Concentration Pathway* ou profils représentatifs d'évolution de concentration) représentent différentes évolutions possibles de la concentration en gaz à effet de serre. Elles sont exprimées en Watts par mètre carré et nommées en fonction de l'augmentation en 2100 par rapport à l'année 2000. Chaque trajectoire peut ensuite être reliée à des scénarios d'évolution socio-économique (SSP pour *Shared Socioeconomic Pathways*).

Trame Verte et Bleue / TVB

La Trame Verte et Bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... La forêt fait partie de la trame verte.

Tranchage

Obtention de feuilles de placage par passages successifs d'une bille contre un couteau tranchant.

Triage

Ensemble de forêts gérées par un même technicien forestier territorial ONF.

Tronçonnage

Opération consistant à couper transversalement le tronc ou les branches d'un arbre abattu.

Trouée

Discontinuité dans le couvert formé par les arbres adultes, de petite surface.

Travaux sylvicoles

Ensemble des interventions sylvicoles, hors coupes, qui permettent d'accompagner et orienter le développement d'un peuplement forestier.

V

Vidange

Après exploitation, évacuation des produits de la forêt.

Voie communale

Voie appartenant au domaine public de la commune, affectée à la circulation générale. Le classement est l'acte qui confère à une voie son caractère de voie publique.

Voies privées

Voies appartenant au domaine privé de personnes morales de droit public ou à des personnes de droit privé, régies par le droit privé.

Volume

- **Volume plein** : volume occupé par le bois seul ≠ **Volume d'encombrement** : dans un empilement, volume occupé par le bois et les interstices entre les pièces.
- **Volume sous écorce** : le volume exclut l'écorce (fréquent pour la vente de produits résineux) ≠ **Volume sur écorce** : le volume inclut l'écorce.
- **Volume aérien total** : volume total d'un arbre, feuilles et racines exclues, de la base de l'arbre jusqu'à la plus petite brindille.
- **Volume commercial** : volume d'une grume ou d'une bille, basé sur la mesure de la longueur de la pièce et de son diamètre au milieu.
- **Volume présumé récoltable / VPR** : volume qui devrait pouvoir être exploité lors d'une coupe donnée, ou pour un ensemble de coupes.
- **Volume bois fort** : volume de l'arbre excluant chaque partie avec un diamètre inférieur à 7 cm.

Vente

- **Vente à la mesure** : vente d'un lot de bois avec un ou plusieurs prix unitaires convenu par types de produits. Le montant définitif de la transaction est établi en fonction du volume de chaque produit mesuré à l'issue de la coupe.
- **Vente en bloc** : vente d'un lot de bois avec un prix forfaitaire convenu pour l'ensemble du lot, sur la base de ses caractéristiques globales (nombre de tige, volume présumé, qualités...) connues au moment de la vente.
- **Vente de gré à gré** : négociation directe entre un acheteur et un fournisseur de bois.
- **Vente et exploitation groupée / VEG** : couramment utilisée par l'ONF dans le cadre des contrats d'approvisionnement, il s'agit de la vente de bois façonnés issus de plusieurs forêts publiques, l'ONF se chargeant d'organiser la vente et la récolte pour l'ensemble des bois.

Z

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux / ZICO

Définie sur la base d'une enquête scientifique de terrain.

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique / ZNIEFF

Zone particulièrement intéressante sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares.

Zone de Protection Spéciale / ZPS

Zone de protection des oiseaux sauvages intégrée dans le réseau Natura 2000 (directive 79/409/CE du Conseil du 2 avril 1979, dite directive « oiseaux »).

Zone Spéciale de Conservation / ZSC

Zone constitutive du réseau Natura 2000 désignée par arrêtés ministériels en application de la directive « Habitats, faune, flore » (directive 92/43/CEE du conseil du 21 mai 1992).



Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme

Maison de la forêt et du Bois - Marmilhat
10 allée des Eaux et Forêts
63370 LEMDPES

puydedome@communesforestieres.org

SIRET : 440 282 507 00019 – Association loi 1901 déclarée

www.fncofor.fr ▪ www.communesforestieres-aura.org

Les Communes forestières du Puy-de-Dôme sont une association loi 1901 dont les missions sont de faire valoir les intérêts des collectivités forestières, former et informer les représentants de ces collectivités, et accompagner les élus dans leurs rôles vis-à-vis de la forêt et du bois.

La poursuite de ces missions et la publication de guides tels que celui-ci ne sont possibles que grâce au soutien de nos adhérents. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en faire partie.